

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### Aux personnes intéressées par le projet de règlement 2026-06 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de La Rédemption

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une réunion tenue le 5 octobre 2026, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2026-06 modifiant le règlement de zonage numéro 2011-02 ».
- L'objectif du règlement est d'augmenter la densité et la hauteur des bâtiments dans la zone 36(MTF) dans la rue de la Coop et une partie de la rue Soucy.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu lors de la séance du conseil qui se tiendra le 2 novembre à 19hh00, au bureau municipal de la municipalité de La Rédemption. Au cours de cette assemblée publique, une personne désignée par le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- Le projet de règlement modifiant le règlement de zonage contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'un référendum.
- Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 68. Rue Soucy à La Rédemption aux heures normales d'ouverture.

Donné à La Rédemption, ce 8 octobre 2026.



Chantal Tremblay  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

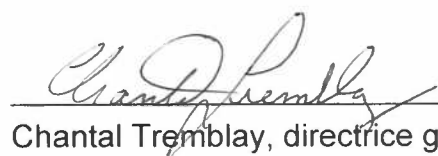
---

#### Certificat de publication (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Tremblay, greffière trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir :

Site internet de la municipalité  
Bureau municipal

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8e jour du mois d'octobre 2026.



Chantal Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière